

Les Genevois n'offrent pas un boulevard aux piétons

Mobilité L'initiative piétonne est rejetée, le contre-projet accepté. Réactions.

Genève ne se transformera pas de sitôt en «canton qui marche». Ce dimanche, les votants ont rejeté l'initiative piétonne, lui préférant l'option du contre-projet, plus modeste et moins coûteuse.

Que voulaient les initiants? Offrir le premier rôle aux piétons. Des aménagements spécifiques et continus auraient permis de relier aisément les quartiers à pied et de rendre la déambulation plus sûre. Le coût de ces adaptations, pour l'État, était estimé à 40 millions de francs par an.

Alors que tout un chacun est piéton avant d'être usager des transports publics, cycliste ou automobiliste, pourquoi ne pas avoir choisi de se faciliter la vie? «Les Genevois se sont fait abuser par un contre-projet qui donnait l'impression d'être favorable à la marche, mais qui est tout à fait creux», regrette le député Vert Cédric Jeanneret, qui promet de continuer à se battre sur le plan législatif pour favoriser la marche: «Les piétons ne doivent pas rester les grands oubliés des politiques de mobilité!»

«Genève a toujours du mal à faire des choix, ajoute la socialiste Caroline Marti. Après avoir connu le règne du «tout-voiture», on a procédé à quelques aménagements, mais les piétons et les cyclistes doivent encore se faufiler entre les autos. Hélas, le contre-projet n'apporte rien. Il énonce des mesures qui existent déjà. La droite cultive l'immobilisme et demeure dans une démarche réactionnaire.»

«Politique des petits pas»

Faux, rétorque le député Murat Julian Alder. «Ce vote exprime une volonté de changement, mais à un coût raisonnable.» Selon l'élu PLR, le contre-pro-

«Le contre-projet énonce des mesures qui existent déjà. La droite cultive l'immobilisme et demeure dans une démarche réactionnaire.»

Caroline Marti
Députée socialiste

jet apportera des changements concrets, comme la pose de panneaux indiquant les destinations d'intérêt public et le temps nécessaire pour les relier, à pied et à vélo. Mais encore? «Les déplacements des personnes en situation de handicap seront facilités; par exemple les trottoirs dans les Rues-Basses seront aménagés pour leur permettre de traverser, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.»

Selon Pierre Maudet, conseiller d'État responsable des Mobilités, «le contre-projet consacre la politique des petits pas, la seule qui permette d'avancer en matière de transports, mais avec des engagements fermes scellés par le plan d'actions des mobilités actives». Et de citer le nombre de places de parking pour les personnes à mobilité réduite, qui passera de 400 à 750 d'ici à 2028, la lutte contre les points noirs accidentogènes et la réalisation de deux magistrales piétonnes, dont l'une reliant Rive à la gare des Eaux-Vives. «Une ambition partagée avec la nouvelle magistrate municipale», salue-t-il.

Sophie Davaris